

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES RELATIFS A
L'ACQUISITION DES GROUPES MOTOPOMPES
DAOIR N°DG/DAP/DIMP/015/2014 DU 14/05/2014

L'an deux mil quatorze, le deuxième jour du mois d'octobre, sous la présidence de M. LWANUNA W. Bin ASUMANI, Directeur des Approvisionnements de la REGIDESO SARL et Président de la commission, a eu lieu, dans le local 610 du 6^{ème} Etage de l'Immeuble REGIDESO/Direction Générale, la réunion de la commission de passation des Marchés Publics chargée de l'examen du rapport d'analyse des offres relatives à l'acquisition des groupes motopompes.

Etaient présents :

- KAPILE SAMBWE, Membre,
- MUKUNYA MITEO, Membre,
- MABANZA MFINGANZO, Membre,
- KALUNDA MUKUNA, Membre,
- LUKUSA KANDA, Pour le compte de la Sous-commission d'analyse.

Ouvrant la séance, le Président a commencé par présenter l'économie du rapport susmentionné. Dans cette présentation, le Président s'est appesanti sur quelques tableaux principaux contenus dans le rapport, en l'occurrence :

1. Les tableaux des pages 8 et 34 relatifs à la vérification des offres (Lots 1 et 5) et à leur examen préliminaire,
2. Ceux des pages 13, 20 et 27 se rapportant à l'examen préliminaire des offres (Lots 2, 3 et 4), et
3. Celui de la page 35 relatif à l'attribution provisoire des lot2, 3 et 4.

De l'examen des premiers tableaux analysés (pages 8 et 34), il ressort que toutes les offres, concernant les lots 1 et 5, sont à déclarer irrecevables.

Concernant l'examen préliminaire des lots 2, 3 et 4 (tableaux des pages 13, 20 et 27), la commission de passation des marchés a constaté que le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres a révélé que seules les propositions de la Firme ACME INTERNATIONAL LIMITED ont répondu scrupuleusement aux prescrits du dossier d'appel d'offres et ont été déclarées recevables.

Au regard des résultats affichés dans les tableaux précités et celui de la page 35, les 3 marchés ont été attribués au Soumissionnaire ACME INTERNATIONAL LIMITED (Soumissionnaire mieux disant) pour un montant global de **dollars américains deux cent vingt deux mille six cent, vingt cents (USD 222.600,20)** et portent sur les lots 2,3 et 4 dont les détails suivent.

..!..

L

A 4 3

-suite-

Ci-dessous les détails sur tous les montants et quantités attribués :

N°	LOT	PRODUITS	QUANTITE Kit	Prix Unitaire USD	Prix Total USD	Site de livraison
1	Lot 2	Groupe Motopompe de 20 m ³ /h à 80 m	2	46 894,85	93 789,70	CIF Matadi
2	Lot 3	Groupe Motopompe de 19,8 m ³ /h à 16 m	2	21 048,20	42 096,40	CIF Matadi
3	Lot 4	Groupe Motopompe de 92,81 m ³ /h à 30,84 m	2	43 357,05	86 714,10	CIF Matadi
Coût total des Marchés en Dollars Américains					222 600,20	

Eu égard à tout ce qui précède, la commission de passation des marchés approuve le rapport d'analyse des offres lui présenté et confirme l'infructuosité des Lots 1 et 5, et l'attribution provisoire des Lots 2, 3 et 4 faite au Soumissionnaire ACME INTERNATIONAL LIMITED pour un montant global de **dollars américains deux cent vingt deux mille six cent, vingt cents (USD 222.600,20)**.

Fait à Kinshasa, le 02 Octobre 2014.

Pour la commission de passation des Marchés :

• LWANUNA BIN ASUMANI Emmanuel/Président

• KAPILE SAMBWE Danielle/Membre

• MUKUNYA MITEO/Membre

• MABANZA MFINGANZO/Membre

• KALUNDA MUKUNA/Membre



RÉGIDESO

REGIE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

DIRECTION GENERALE

DECISION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°DG/DAP/3157/SIMP/LK/2014

Vu l'article 6 de la Loi n°10/010 du 27 Avril 2010 relative aux marchés publics ;

Vu l'avis d'appel d'offres restreint n°DG/DAP/DIMP/015/2014 du 14 Mai 2014 ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des offres du 07 Juillet 2014 ;

Vu le rapport d'analyse des offres du 23 Septembre 2014 ;

Vu l'avis de la commission de Passation des Marchés Publics du 02 Octobre 2014 portant sur l'offre économiquement la plus avantageuse ;

Décidons, dans le cadre de l'appel d'offres restreint relatif à l'acquisition des groupes motopompes centrifuges, d'attribuer provisoirement le(s) marché(s) à la (aux) société(s) suivante(s) :

N°	DESIGNATION	MONTANT USD	SOCIETE
1	Lot 2 : Groupe Motopompe Centrifuge Immergé pour forage de 20 m ³ /h à 83,47 mCE (Quantité : 2 kits)	93 789,70	ACME INTERNATIONAL LTD
2	Lot 3 : Groupe Electropompe Centrifuge Submersible de 20 m ³ /h à 16,4 mCE (Quantité : 2 kits)	42 096,40	ACME INTERNATIONAL LTD
3	Lot 4 : Groupe Electropompe Centrifuge Submersible de 94 m ³ /h à 31,7 mCE (Quantité : 2 kits)	86 714,10	ACME INTERNATIONAL LTD

Fait à Kinshasa, le 28 OCT 2014

Pour le Directeur Général,

Désiré BAGBENI ADEITO
Administrateur Directeur Technique



Direction Générale : Boulevard du 30 Juin n° 59 - 63 Kinshasa I - B.P. 12599 - Tél. : 21626 - 20635

Banques BCC 100-G11410-3673/FC - BCD 901-0028302-69/FC - 901-0028301-68/USD - BCDC 101-0979232-30/FC - 101-0121320-83/USD

BIAC 360-0017801-77/FC - 33000117801-92/USD - BIC 840-2000201-57/FC - 840-2000251-95/USD - CITY BANK 821-300160-016/FC

Raw Bank 5101-0100014301-97/FC - 5101-0100014302-94/USD - Stanbic Bank 101-5649001/FC - 101-5649051/USD

UBC 201-0950002-31/FC - 201-0950035-64/USD

Handwritten initials

Téléfax (00243) 7600529 - Starcel : 8845125 - Régideso Rép. Dém. du Congo



22 OCT 2014

21 OCT 2014

A/2014/7829

DIMP
pour la suite
des processus
ADP
23/10/14
SNP
pour la suite
des processus
DAP
Kammy - ma pen
Construction des
Centres m. en
par la DRE
disponibles
10/11/14

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget ; *(Avec l'expression de ma très haute considération)*
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité ;
- Son Excellence Madame la Ministre du Portefeuille ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé des Finances ;
- Madame la Présidente a.i. du Conseil d'Administration de la REGIDESO.

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE.-**

Objet : Demande d'avis de non objection

Rapport d'évaluation des offres relatif à l'acquisition de groupes motopompes.

A Monsieur l'Administrateur Délégué de la Régie de Distribution d'Eau « REGIDESO » à KINSHASA/GOMBE.-

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre n° AD/DAP/3004/DIMP/EK/2014 du 09 octobre 2014 par laquelle vous me faites parvenir, pour avis de non objection, le rapport d'évaluation des offres relatif à l'acquisition de groupes motopompes en faveur de la Régie de Distribution d'Eau « REGIDESO » et vous en remercie.

Après examen de votre requête, la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics **émet l'avis de non objection requis audit rapport d'évaluation** attribuant provisoirement les marchés à l'Entreprise **ACEME INTERNATIONAL**, au coût global CIF MATADI de **222.600,20 USD**, réparti de la manière ci-après :

- **lot 2 : 93.789,70 \$ USD**, pour la livraison de 2 groupes motopompes de 20 m³/h à 80 m ;
- **lot 3 : 42.096,40 \$ USD**, pour la livraison de 2 groupes motopompes de 19,8 m³/h à 16 m ;
- **lot 4 : 86.714,10 \$ USD**, pour la livraison de 2 groupes motopompes de 92,81 m³/h à 30,84 m.

Par ailleurs, elle autorise le service à déclarer les lots 1 et 5 infructueux et à les relancer.

Veillez agréer, **Monsieur**
l'Administrateur Délégué, l'expression de mes sentiments patriotiques.

 **Grégoire KWADJE LUMERY**

